

k'ouei, Président du Ministère des Rites, avait été destitué de tous ses emplois; Yu Lou, ancien général tartare à Fou Tcheou, entre le 5 septembre au Ministère des Rites dont il est nommé Président le même jour; le 26, Siu Young-yi, disgracié depuis 1895, était réintégré au Tsoung-li Yamen.

Malheureusement, nous touchons à la fin de cette période de réformes, hâtives il est vrai, mais dues à de méritoires attentions, que nous pouvons désigner sous le nom déjà historique : les *Cent Jours* (10 juin — 20 septembre 1898).

Toutefois l'Empereur va trop vite en besogne; non seulement il veut des réformes, mais il veut châtier ceux qui s'y opposent; nous l'avons vu déjà sévir contre d'importants fonctionnaires, mais il désire frapper plus haut encore. Il remet à Youen Che-k'ai, ancien résident de Chine en Corée, grand juge à Tche Li, un ordre d'exécution de Joung Lou, Vice-Roi du Tche Li et Surintendant général du commerce du Nord; un second édit éloignait de Pe King l'Impératrice douairière et l'exilait dans un de ses palais d'été. Youen commandait à Siao tchan, à environ 40 kilomètres de T'ien Tsin, 7,000 hommes de troupes exercées à l'européenne; fort peu soucieux de remplir la tâche qui lui était confiée, il alla trouver Joung Lou : « Mes lèvres, dit-il, en tendant l'arrêt de mort, ne me permettent pas de prononcer de paroles. » Avec calme Joung Lou lut le document, le rendit à Youen et lui répondit : « Il est de votre devoir d'exécuter les ordres de votre empereur. » Youen insinua que Joung Lou avait peut-être quelques affaires privées à régler avant d'être décapité et dit en se retirant qu'il reviendrait le surlendemain. A bon entendeur, salut ! Joung Lou n'attendit pas naturellement la visite de son bourreau désigné; immédiatement il prenait le train pour Pe King, prévenait l'Impératrice du sort qui lui était réservé à lui Joung Lou, et du danger que faisait courir à elle, impératrice, le second édit. Depuis la guerre sino-japonaise et le retour aux affaires du Prince Koung, l'impératrice Ts'eu Hi était tenue dans une sorte de disgrâce, due autant à sa conduite politique qu'à ses intrigues de palais et son ingérence dans les affai-

Coup d'État.